

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## BASE NAUTIQUE REGIONALE | CONVENTION DE REPRISE

LE MAIRE DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE, CHRISTIAN BAPTISTE, SE FÉLICITE DE LA REPRISE DE LA BASE NAUTIQUE REGIONALE PAR L'ASSOCIATION ANASA.

## Sainte-Anne, le mardi 1er octobre 2019

Hier, les différents acteurs, Région Guadeloupe, propriétaire du bâti, la Ville de Sainte-Anne et l'association Aventure Nautique de Sainte-Anne se sont réunis pour trouver, ensemble, une solution de reprise de la base nautique régionale située sur plage du Bourg. Conscients des ressources éducatives, sociales, économiques et touristiques

qu'apporte la base régionale, il était important de prendre rapidement une décision concernant la reprise éventuelle du site.

A l'issue de la rencontre, la Région Guadeloupe et l'association Anasa signeront une convention temporaire de gestion de la base nautique régionale. Présidée par Carl CHIPOTEL, Anasa sera donc le nouveau gestionnaire de la base nautique régionale de la ville de Sainte-Anne.



La ville de Sainte-Anne félicite tous les partenaires d'avoir su trouver une issue face à l'urgence, permettant ainsi la poursuite des activités de la base nautique et des scolaires. Charge maintenant à l'association Anasa de faire l'inventaire des équipements, de proposer une organisation pérenne et rentable pour la structure.

Avec Carl Chipotel à la manœuvre, la ville de Sainte-Anne assure ancrer le sport nautique dans le développement du territoire et continuer à initier les jeunes Saintannais à la pratique des sports nautiques: optimiste, catamaran, voile traditionnelle, planche à voile à dérive, canoë kayak, stand up paddle etc. Maintenir ces activités sur la commune permettra aussi de créer des emplois, de promouvoir le littoral et les opportunités extraordinaires qu'il offre au nautisme et à la pratique de sports extrêmes.

Afin de relayer cette information auprès du public et de nos concitoyens, la contribution de votre média est vivement sollicitée.

Contact Presse: Marine FLORY - 0690 76 32 53 - communication@ville-sainteanne.fr